



Contrat non signé et salaire impayé

Par **nora**, le **13/01/2011** à **20:55**

Bonjour,pouvez vous me conseiller pour mon problème, je vous explique g travailler presque huit jours semaines dans une boulangerie et je n'ai pas signé de contrat pendant toute la periode de mon travail j'ai demandé mon contrat la reponse c'était on vous le prepare et à chaque fois que je le demander c'était la meme ensuite pendant la periode de travail il me parler mal tous les jour c'était la meme j'en pleurait en rentrant chez moi, puis je parter travailler avec une boule à l'estomac, puis au bout de ces huit jours mr ma di qu'il ne me payerai pas une heure que j'ai fais en plus,apres il me di qu'il la des doute sur moi ensuite il me di les pour boire tu les prends pas tu les mes dans la caisse puis kil ne mannullerai une erreur ke j'ai fait en caisse alor que y'avez que à tapez un code et supprimer il ma di si t pas contente tu demissionne et la honnettement j'ai craquer j'en pouvez plus je lui ai di beh ok beh donnez moi une feuille et g fais une lettre de démission devant lui signé et remis en main propre de la il ma di je vous payerai votre heure et annullerai et ce que vous avez tapez en trop laissez la caisse je vais lafaire il été tous rouge avec une voix plus douce je lui ai dit préparer moi mon solde de tout compte et mon chequeectssss il ma di je vous appelle cette semaine ou debut de semaine prochaine alors je lui ai di je vous ramenerai ma 2ème tenue en meme temp au cas ou. J'ai commencer le samedi 18 decembre 2010 et j'ai démissionner le 26 decembre 2010 depuis on n'est le 13 janvier 2011 et j'ai toujours pas eu ma paye alors que les employé son payer le 5 du mois s'il vous plait aider moi je vous remerci d'avance nora.

Par **P.M.**, le **13/01/2011** à **21:01**

Bonjour,
Je vous conseillerais d'appeler l'employeur pour savoir si vos documents sont prêts, sinon de lui envoyer une lettre recommandée avec AR de mise en demeure...